



AUDIENCE MINISTRE NUITEUX

ALLIANCE POLICE NATIONALE, UNSA POLICE, ALTERNATIVE POLICE
ET OPTION NUIT AVAIENT EXIGÉ UNE RALLONGE BUDGÉTAIRE

C'EST FAIT = + 5 MILLIONS !

SOIT : 15 MILLIONS AU TOTAL

CRÉATION D'UNE INDEMNITÉ «TRAVAILLEUR DE NUIT» (I.T.N)

RÉGIME HORAIRE

4/2 - VF
11H08
12H08

1ÈRE PROPOSITION DE L'ADMINISTRATION

SOIRÉE NUITEUX

incluant des
heures de nuit

0 €	20 €
0 €	50 €
0 €	80 €

APRÈS NÉGOCIATION

SOIRÉE

incluant des
heures de nuit

15 €	60 €
35 €	80 €
55 €	100 €

NUITEUX

**CETTE INDEMNITÉ (ITN) VIENDRA S'AJOUTER AU PAIEMENT
ACTUEL DES HEURES DE NUIT (EN MOYENNE : 100 € MENSUELS)**

**L'INTERSYNDICALE OBTIENT UNE CLAUSE DE
REVOYURE DE L'ITN UNE FOIS LES CYCLES
DÉFINITIVEMENT VALIDÉS**